

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre et appliquer le cadre éthique et pédagogique de la PéVA®.
- Comprendre et maîtriser les prérequis relatifs à la mise en place de la PéVA® dans un établissement ou un service.
- Comprendre et maîtriser les éléments de base de la posture de pédagogue PéVA® pour pouvoir former une personne en situation de handicap à une vie autonome.
- Appréhender et maîtriser les outils pédagogiques de la PéVA® permettant à la personne en situation de handicap de développer des compétences individuelles pour pouvoir agir sur leur propre vie à la moindre occasion en tant que citoyen.

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation complète avec des contenus clairs, opérationnels et directement transposables.

Modalités pédagogiques utilisées :

- Présentations magistrales (PowerPoint),
- Vidéos,
- Rencontres de clients et/ou professionnels de l'institut du MAI,
- Mise en situations, cas pratiques, interventions sur site,
- Échanges et discussions.

PRÉREQUIS

Formation managers faite par un ou des cadres de votre structure.

ÉVALUATION DES ACQUIS

- En amont les stagiaires sont invités à remplir un questionnaire d'auto-positionnement avant d'entrer en formation.
- Évaluations, sur site, des acquis des stagiaires (phases paires d'application)

TARIF / FINANCEMENT

- Entre 350€ et 500€ par stagiaire et par jour pour les phases impaires (d'appropriation)
- Entre 1000€ et 1500€ par jour pour les phases paires (d'évaluation)
- Devis personnalisé et adapté à vos besoins.
- Fonds propres/OPCO/ARS Centre Val de Loire

PROGRAMME

- Les fondamentaux de la PéVA® et ses 21 modules de formation.
- La méthodologie PéVA® pour former des personnes en situation de handicap à une vie autonome en développant leur autonomie au niveau :
 - ✓ de la gestion de leur argent
 - ✓ de leurs démarches administratives courantes
 - ✓ de la gestion de leur temps
 - ✓ de leurs déplacements
 - ✓ de la gestion de leurs repas, de leur linge, de l'entretien de leur espace de vie privée
 - ✓ de leurs interactions sociales
 - ✓ de leur santé et de leurs besoins fondamentaux.

PROFIL INTERVENANTS

- Elisabeth BOURBONNAIS - Fondatrice de la PéVA®
- Chefs de Projet d'Implémentation PéVA®,
- Clients en formation de l'institut du MAI.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

L'accès à nos formations peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier.

À la réception du devis signé, un planning d'implémentation PéVA® est édité par votre Chef de Projet Implémentation PéVA® pour faciliter l'organisation logistique, pédagogique et financière.

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation est de 8 mois.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Tous nos formateurs, de par leurs expériences des Établissements Sociaux et Médicosociaux sont sensibilisés aux situations de handicaps.

Nous veillons au respect des conditions d'accueil des Publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin de permettre une intégration dans la formation.

DURÉE DE LA FORMATION

Le processus d'implémentation PéVA® comporte :

- 6 phases d'appropriation réalisées à Chinon
- 6 phases d'application réalisées au sein de votre structure
- 1 phase de diagnostic et 1 phase de coaching

soit 22 jours de formation, minimum, répartis sur 18 mois.

VOTRE CONTACT SECRÉTARIAT

Pour toutes informations complémentaires ou pour candidater, contacter
LADAPT Institut du MAI – École de la Vie Autonome®
Nathalie GALLÉ – Assistante de Direction
Tél : 02 47 98 16 00 – Mail : galle.nathalie@ladapt.net